



## Assemblée Générale du 8 septembre 2022

### Liste des délibérations adoptées

#### Collège Eau potable

L'an deux Mille vingt-deux, le 8 du mois de septembre, à dix-huit heures trente, le Comité Syndical dument convoqué, s'est réuni à BAYON, après convocation légale en date du 31 août 2022, sous la Présidence de Monsieur Hervé GAYRARD.

Nombre de délégués en exercice : 16			Nombre de présents : 11			Nombre de votants : 11		
<b>Liste des présents</b>								
<b>Bayon</b>	M. GAYRARD	T	<b>St Ciers de Canesse</b>	M. BARDIN	T	<b>Samonac</b>	M. GIOVANNUCCI	T
<b>Blaye</b>	Mme MERCHADOU	T	<b>St Seurin de Bourg</b>	M. BESSON	T	<b>Tauriac</b>	Mme GASCON	T
<b>Bourg</b>	M. QUEYLA	T	<b>St Trojan</b>	M.DERRIT	T	<b>Teuillac</b>	M. BLANC	T
<b>Comps</b>	M. GRIMARD	S	<b>St Vivien de Blaye</b>	M. EREMIE	S			

- Absents excusés : Gauriac : M. PORCHER ; Lansac : M. POUCHARD ; Mombrier : M. ROSON ; Pugnac : M. ROUX ; Villeneuve : M. GOUMAUD.

M. DERRIT Bruno est nommé secrétaire de séance.

#### Liste des délibérations adoptées

n°	Objet	Décision
<b>2022-61</b>	Contractualisation d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse D'Epargne à hauteur de 300 000€	Approuvée à l'unanimité
<b>2022-62</b>	Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau en 2021	Approuvée à l'unanimité

Fait à SAMONAC, le 09/09/2022

Le Secrétaire de séance,

Bruno DERRIT



Le Président,

Hervé Gayraud

